

Vous prévoyez de démolir un bâtiment, mais avez-vous pensé au gaz ?



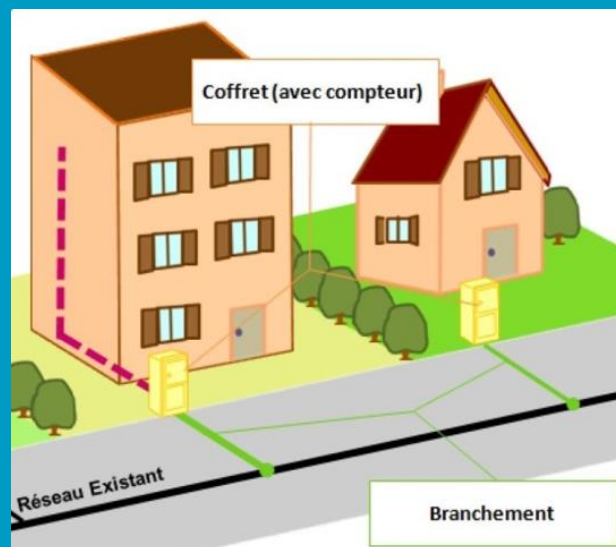
L'absence de compteur dans le coffret ne veut pas dire qu'il n'y a pas de gaz dans le tuyau d'arrivée !

Dépose de branchement

Cette intervention est réalisée à la demande du Client. Le branchement désigne l'ouvrage assurant la liaison entre la canalisation de distribution publique existante et la bride amont du poste (ou de l'organe de coupure générale situé en limite de propriété).

Délai : 9 semaines

Prix : Sur devis



Comment nous contacter ?

Par internet

<http://suppression-branchementgaz.fr>

Par téléphone :

**Demande suppression
branchement gaz**

Ou

SERVICE CLIENT
▶ N°Cristal 09 69 36 35 34
APPEL NON SURTAXE

Ce formulaire vous permet d'effectuer votre demande de suppression de branchement gaz